

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Dépôt / Recu le



17087616

de

13 JUIN 2017

au greffe du Tribunal de commerce
Fédération des Tribunaux
Greffe

N° d'entreprise : **0500796350**

Dénomination

(en entier) : **M.A.C.2**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE**

Adresse complète du siège : **RUE BOLLINCKX 45 - 1070 BRUXELLES**

Objet de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Extrait de l'Assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2017:

L'Assemblée décide à l'unanimité de transférer le siège social de la Rue Bollinckx 45 à 1070 Bruxelles vers l'Avenue Belle Vue 109 à 1410 Waterloo.

Cette décision sera effective à dater de ce jour.

Serge Stroïnovsky
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/06/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).